

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès verbal de la séance du Conseil d'établissement du CFAM

**mercredi, 8 janvier 2020**

**15h30 à la salle Denis Lauzon, CFAM**

### Étaient présents :

Christine Ferland, directrice CFAM  
Claude Grenier, représentant secteur socio-économique  
Réjean Goyer, représentant personnel enseignant  
Geneviève Paré, représentante personnel de soutien  
André Hylands, représentante personnel professionnel  
Caroline Provost, représentante secteur socio-économique  
Jean-Michel Renaud, représentant des élèves  
Giselle Alepins, représentante des élèves  
Christian Couvrette, représentant de l'industrie  
Marie-Josée Daguerre, représentante de l'industrie

### Étaient absents :

Claire Vaillancourt, représentante du personnel enseignant

### 1. Ouverture de l'assemblée –15h35

M. Grenier, souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION : CE-19/20-11**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Goyer que l'ordre du jour soit adopté

**Adopté**

**3. Adoption et signature du procès-verbal de la réunion du 20 novembre dernier.**

M. Grenier laisse un moment aux membres pour lire le procès-verbal de la précédente réunion.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-12**

Le procès-verbal du 20 novembre dernier étant conforme aux discussions, IL EST PROPOSÉ PAR Andréa Hylands qu'il soit adopté.

**Adopté**

**4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 20 novembre dernier**

-Le 5 décembre dernier avait lieu la rencontre Mme Ferland, M. Benoît Lebel, directeur de la Formation générale adulte et professionnelle et des dirigeants du Collège Lionel-Groulx afin de négocier l'entente concernant l'harmonisation et du moment où celle-ci prendra fin.

-Gala Méritas : Suivi sur l'utilisation du budget CE à l'ordre du jour.

**5. Budget révisé du CFAM 2019-2020**

Mme Ferland présente aux membres le budget révisé et répond aux questions. Elle explique les calculs estimés versus la réalité ainsi que les modifications apportées depuis la dernière version.

**6. Mesures budgétaires 2019-2020**

Mme Ferland présente le document Attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-13**

Le Conseil d'établissement du CFAM confirme que La CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué au CFAM la somme totale de 1704\$ tel que présenté dans le tableau du document ci-haut mentionné. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2019-2020. IL EST DONC PROPOSÉ PAR Caroline Provost que ces mesures soient adoptées.

**Adopté**

**7. Parole au public (10 minutes).**

Pas de public.

**8. Budget du conseil d'établissement 2019-2020**

Mme Ferland présente les modifications apportées à l'annexe E qui stipule que les budgets non-utilisés sont gelés au niveau du ministère. Nous ne savons pas à quel moment ce sera dégelé et donc, les montants cumulés dans le budget du CE ne sont plus disponibles.

**9. Fonds de dépannage 2019-2020**

Mme Ferland nous informe qu'en date du jour que deux des trois élèves qui ont faits des emprunts ont remboursés en totalité selon leurs ententes. Le troisième élève a pris une nouvelle entente pour son solde restant.

**10. Plan d'action 2019-2020 (suivi)**

**11. Offre de service à la formation continue 2019-2020**

Mme Hylands présente l'état de la situation en date du jour. Elle nous informe des nouveautés et des demandes en cours.

**12. Résolutions pour les activités de financement du comité d'entraide**

Mme Ferland rappelle ce qu'est le comité d'Entre-Aide et quel est son objectif.

**a) Soirée bénéfice**

Mme Ferland rappelle au membre la date et le concept de la soirée bénéfice aux profits des élèves du CFAM qui sont dans le besoin. Les organisateurs de l'événement prévoient faire des demandes de commandites pour cette soirée.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-14**

IL EST PROPOSÉ PAR Christian Couvrette que le comité organisateur de l'événement puisse faire des demandes de commandites.

**Adopté**

### **b) Ventes diverses**

Le comité demande l'autorisation de faire des collectes de dons et de denrées ainsi que des ventes diverses (biscuits faits maison, confitures faites maison...). L'administration du CFAM tiendra les comptes afin de gérer l'argent amassé.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-15**

IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Provost que le comité puisse recueillir des fonds sous forme de ventes et de dons pour les élèves dans le besoin.

**Adopté**

### **13. Demandes de commandites pour le Gala Méritas**

Afin de pouvoir faire des demandes de commandites pour les bourses distribuées aux élèves lors du Gala Méritas de juin, les membres du Conseil d'établissement doivent en faire la résolution.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-16**

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Josée Daguette que les demandes de commandites pour le Gala Méritas de juin 2019 puissent être envoyées dès maintenant.

**Adopté**

### **14. Encadrement des frais chargés aux usagers et aux parents**

Mme Ferland présente les règles d'Encadrement des frais exigés aux usagers et aux parents du CFAM et quels sont les principes directeurs qui sont à l'origine de cet encadrement.

**RÉSOLUTION : CE-19/20-17**

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Josée Daguette que le document intitulé Encadrement des frais exigés aux usagers et aux parents soit approuvé tel quel.

### **15. Varia**

-Mme Ferland donne des explications aux membres concernant le budget du programme de Fleuristerie qui n'a pas été révisé par le ministère de l'éducation depuis longtemps. Les budgets de fonctionnement ne sont révisés que lors de la réécriture des programmes.

**16. Prochaine rencontre Mercredi 18 mars 15h30 : Cabane à sucre**

Lieu à déterminer.

**17. Levée de l'assemblée**

À 17h15, proposée par Réjean Goyer.

---

Claude Grenier  
Président du conseil d'établissement

---

Christine Ferland  
Directrice CFAM